



# Flash communal

## Grammond

### **Présents :**

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Didier THELISSON

### **Absents excusés**

- Séverine VILLEMAGNE
- Isabelle PONCET
- Gérard THIZY
- Danielle POULAT

### ▪ **Présentation RIFSEEP (Nouveau régime indemnitaire) :**

Afin que tous les agents de la collectivité puissent bénéficier du régime indemnitaire, il y a lieu de mettre en place le RIFSEEP. La commission qui a travaillé sur son élaboration, présente la répartition des postes retenue, les modalités et conditions de versement choisies. Le Conseil Municipal valide les critères présentés et sollicite l'avis du Comité Technique intercommunal pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### ▪ **Cantine avenant et point financier :**

Les dernières factures du chantier sont en cours de réception. Le Conseil municipal accepte l'avenant de 750 € pour le lot n°1 maçonnerie. A ce stade, un bilan financier peut-être établi car toutes les plus et moins-values sont connues. Le coût de l'opération (maitrise d'œuvre et travaux) est de 242.735,77 € H.T. Cette opération est subventionnée à hauteur de 65 % (Conseil départementale et Etat).

Il est précisé que quelques achats de mobiliers complémentaires sont à prévoir.

### ▪ **Présentation convention AFR/CCMDL/Mairie :**

La compétence enfance jeunesse est désormais intercommunale. Le Conseil municipal valide la convention qui précise les objectifs communs de l'AFR, la CCMDL et la commune en matière de jeunesse. Cette convention fixe également les conditions et modalités de mise en œuvre qui permettront à la CCMDL de continuer à financer les actions de l'association à l'intention des enfants et des jeunes (centre de loisirs et pôle jeunes).

### ▪ **Transfert de la compétence assainissement à la CCMDL :**

Le Maire rappelle qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence assainissement collectif sera transférée à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Une étude a été réalisée tout au cours de l'année pour accompagner ce transfert et définir l'accord politique à mettre en place.

Il est prévu que l'harmonisation des tarifs de redevance se fasse sur 5 ans.

De son côté, la commune travaille actuellement à différencier le budget eau et assainissement pour fournir des chiffres au plus près de la réalité. Les droits de branchements à l'assainissement des constructions réalisées ces dernières années seront facturés avant la fin de l'année pour être intégrés au budget communal.

### ▪ **Travaux :**

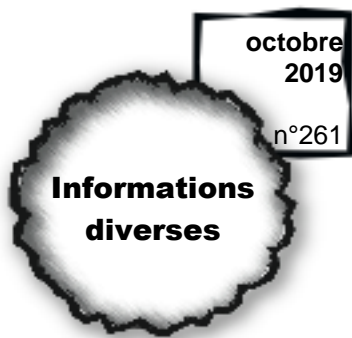
**Voirie :** Les travaux de voirie sont en cours de réalisation. Les chemins qui ont pu être intégrés au programme voirie 2019 de la commune sont : le chemin de la cabane, le chemin de Chirieux, l'impasse de Fontfroide, l'impasse des Flaches, une partie du chemin des pins et du chemin de la Janetière. Un « dos d'âne » a été réalisé sur le chemin du Vernay afin de gérer l'écoulement des eaux très important en cas de fortes pluies et également ralentir la circulation. L'accès à la lagune a également été amélioré.

Dans le même temps, l'entreprise TPCF réalise les travaux de voirie communautaire sur la route du Maître.

**Eau :** La suppression des derniers branchements en plomb sur la commune a été réalisée sans difficultés particulières.

### ▪ **Questions diverses :**

- Remplacement secrétaire : Des entretiens sont programmés la semaine 42. Seules des personnes issues de la fonction publiques ont été retenues pour ces entretiens.
- Une réunion s'est tenue avec les maires des communes voisines pour envisager un financement commun d'un système qui permettrait à l'hélicoptère du SAMU de se poser la nuit sur le stade de Grammond. Le boîtier installé permettrait au SAMU de commander à distance l'éclairage du stade et l'ouverture du portail après avoir vérifié que le stade n'était pas occupé et le temps clément. Un financement par l'enveloppe cantonale sera sollicité.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **novembre 2003**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Secrétariat de mairie :**

Le secrétariat de mairie sera fermé le **jeudi 31 octobre** et le **jeudi 14 novembre**.  
**Le vendredi 8 novembre**, il sera ouvert de **14h à 16h30**.

L'agence postale sera fermée le **samedi 9 novembre**.

✓ **Recherche agents recenseurs :**

La commune est toujours à la recherche de **2 agents recenseurs** pour effectuer le recensement du 15 janvier au 15 février 2020. Si vous êtes intéressés pour effectuer cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 77 20 87 38.

✓ **Collecte ordures ménagères :**

La collecte des **sacs noirs** du lundi 11 novembre est reportée au **mercredi 13 novembre**.  
La collecte des **sacs jaunes** du lundi 11 novembre est reportée au **vendredi 15 novembre**.

✓ **Listes électorales :**

Afin de se faire inscrire sur les listes électorales, **les nouveaux habitants** et les personnes qui ont omis de le faire jusqu'à présent peuvent **se présenter en mairie** munis d'une pièce d'identité **ou** s'inscrire sur internet sur [www.grammond.fr](http://www.grammond.fr) en cliquant sur l'onglet « Accédez aux démarches en ligne ».

✓ **Préparation élections municipales :**

Afin que ces élections soient le plus démocratiques possibles, si vous avez envie de vous investir pour votre commune et dans les différentes commissions, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dès maintenant. Début 2020, des réunions d'informations et d'échanges seront organisées.

Patrice Cartéron

✓ **Inauguration – rappel :**

Le Conseil Municipal convie tous les habitants de Grammond à l'inauguration des divers travaux réalisés sur la commune lors de ce mandat : Aménagement de la **Rue de la Passementerie**, réfection de la toiture et de la verrière du **Gymnase** et aménagement de la **cantine scolaire**. Elle aura lieu le

**Samedi 30 novembre à 10h30**  
**à la salle d'œuvre.**

Un vin d'honneur clôturera cette matinée.